



# Des plans climat déclinés en régions

• **Energie consommée, urbanisme, transports, déchets...**

• **Les études de faisabilité de 7 régions lancées prochainement**

**L**E Maroc avance sur les plans territoriaux de lutte contre le changement climatique. Souss Massa et Marrakech-Safi ont été choisies pour servir de pionnières des plans climat territoriaux. En plus de programmes auto-financés en cours de mise en œuvre, les gros projets ont postulé au financement auprès des bailleurs de fonds internationaux, notamment le Fonds Vert pour le Climat. Les études de faisabilité vont être lancées dans les prochaines semaines pour Casablanca-Settat, Beni Mellal-Khénifra, l'Oriental, Drâa-Tafilalet, Guelmim-Oued Noun, Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Laâyoune-Saquia El Hamra. Le secrétariat d'Etat à l'Environnement dis-

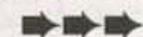
pose de 4 millions de DH pour les financer. Les trois régions restantes seront couvertes en 2020. Ces études serviront à l'élaboration des plans territoriaux suivant une démarche participative impliquant tous les

partenaires. Il s'agit de faire le point sur les risques climatiques extrêmes qui pèsent sur chaque région et sur leurs impacts directs et indirects sur l'économie. «Le Royaume a entamé une transition vers un nouveau

modèle de développement plus respectueux des ressources humaines et naturelles en enclenchant le virage d'une croissance sobre et résiliente. Ceci à travers des chantiers structurants tels que la politique énergétique, l'économie de l'eau, la gestion durable des déchets solides et liquides...», précise Razi Bouzekri, directeur des Changements climatiques, de la Biodiversité biologique et de l'Economie verte.

Les principaux champs des plans climat territoriaux sont liés à l'énergie consommée, l'urbanisme et l'aménagement, les transports, les déchets, l'agriculture, la gestion des forêts, la biodiversité et la santé. Ces plans visent à favoriser et mettre en œuvre des actions de développement locales adaptées au contexte futur en relation avec le changement climatique. Autre objectif: promouvoir et favoriser le recours aux pratiques/approches peu émettrices de gaz à effet de serre et aux technologies propres pour participer à la limitation du changement climatique et de ses effets possibles. □

Nadia DREF



## Sortir de l'approche réactive

**L**ES actions de lutte contre le changement climatique initiées par les collectivités locales restent souvent réactives avec un coût important et une efficacité limitée. Elles sont souvent dans une approche réactive. Les collectivités locales sont appelées à être des acteurs-pivot dans les politiques liées au changement climatique. Elles ont la responsabilité directe sur des investissements lourds comme les bâtiments, les infrastructures de transport, des secteurs à l'origine des 2/3 des émissions de gaz à effet de serre. Elles interviennent dans la répartition et organisation des activités sur le territoire à travers les décisions d'urbanisme et d'aménagement qu'elles prennent. Les collectivités locales devront être en charge de la concrétisation et suivi des actions d'atténuation/d'adaptation à conduire au niveau local: protection des populations contre les canicules et les inondations et soutien aux personnes les plus vulnérables, mise en œuvre des systèmes d'alerte pour faire face aux événements extrêmes, appui au développement de ressources énergétiques propres... Elles devraient également être plus proches du citoyen dont l'information et l'adhésion sont indispensables pour la réussite de toute politique de lutte contre le changement climatique. Vaste chantier. □

# Plan climat: Souss Massa

• L'un des premiers plans territoriaux contre le réchauffement climatique

• 1,2 milliard de DH mobilisés

LE plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique de Souss Massa servira d'expérimentation avant que le reste des régions ne l'intègre. Elaboré en partenariat avec le secrétariat d'Etat chargé du Développement Durable avec l'appui du ProGEC-GIZ et le Conseil régional Souss Massa, il est en cours de mise en œuvre. Il comprend deux volets. Le premier, lié à l'adaptation, est confié à la GIZ (coopération allemande). Le second portant sur l'atténuation est pris en charge par le Conseil régional.

Déployé jusqu'en 2020, ce plan servira comme outil de gouvernance territoriale. Un chantier qui nécessite environ 1,22 milliard de DH. Ce budget sera affecté à 9 projets d'atténuation (710 millions de DH), qui serviront aux ouvrages structurants de protection contre les inondations. Les projets sélectionnés concernent la protection des centres de Tamri, d'Aourir, d'Ouled Dahou, de FomZguid, d'Alougoum, d'Akka, de Fom El Hisn et de Kasbat Abdellah Sidi Mbarek ainsi que des municipalités d'Aoulouz, d'Ouled Berrehil et de la ville de Taroudant. Par sa taille, le projet phare du plan de Souss Massa est

## Rôle du 4C

LE Centre de compétences en changements climatiques (4C Maroc) accompagne la mise en œuvre des plans territoriaux de lutte contre le réchauffement climatique. Un accompagnement qui entre dans le cadre de ses missions qui se décline comme suit:

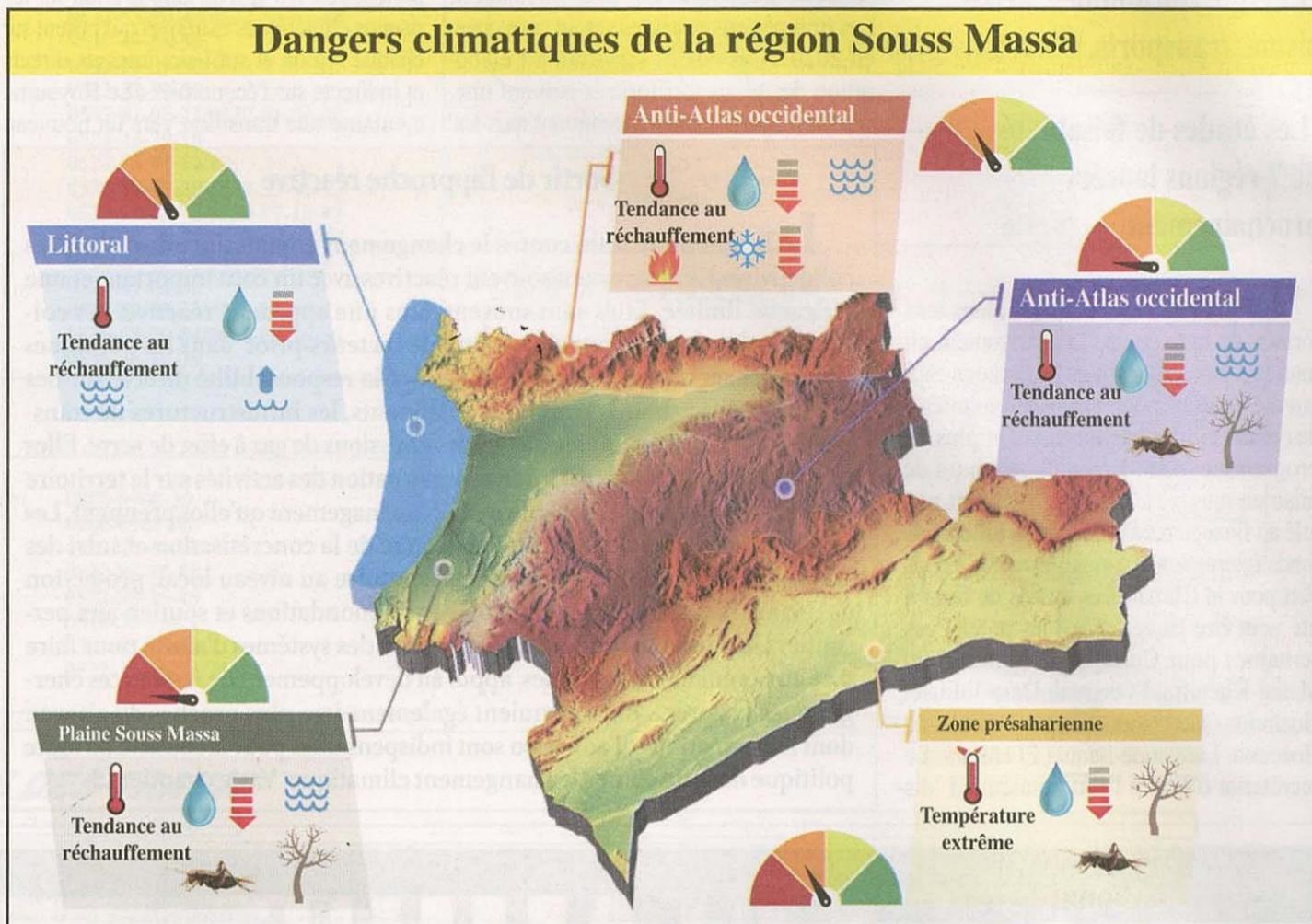
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de changement climatique;

- Capitaliser l'information, la connaissance et le savoir-faire en matière de vulnérabilité, adaptation, atténuation et financement liés au changement climatique au Maroc;

- Développer des outils d'aide à la prise de décision en matière de changement climatique;

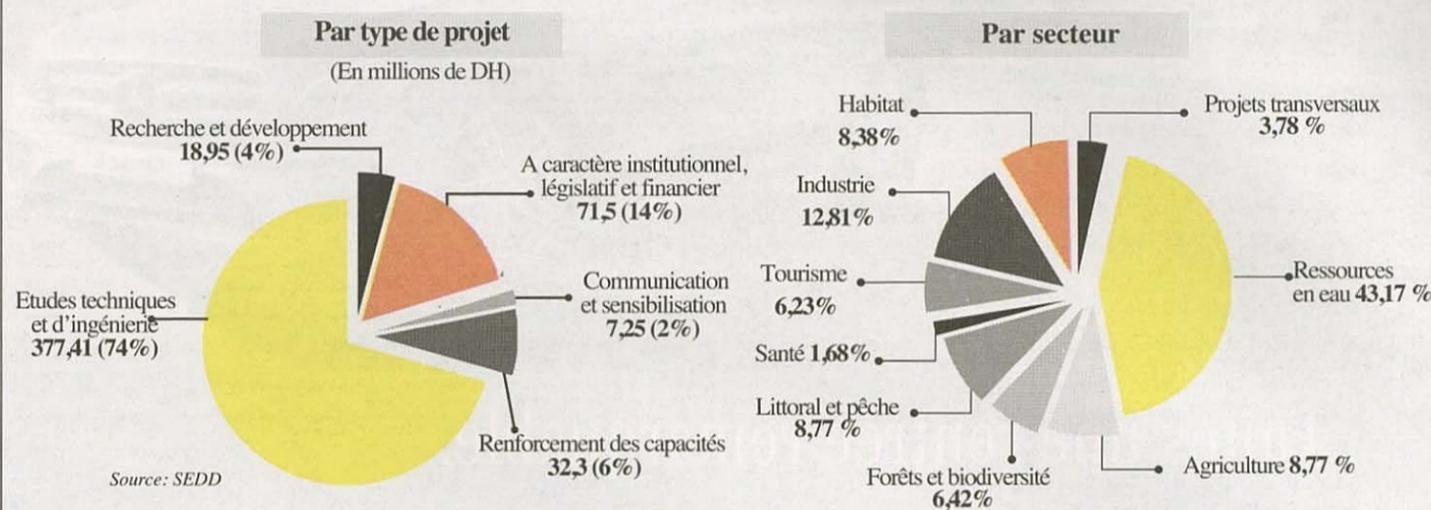
- Contribuer à l'effort mondial en assurant le partage d'expérience, la veille et le réseautage par rapport au changement climatique au niveau international et notamment en Afrique et dans la région Mena. □

## Dangers climatiques de la région Souss Massa



Sécheresse, inondation, surcote marine (submersion temporaire), vagues de chaleur et de froid, mouvement de terrain, feux de forêt, tempête de sable... L'étude de faisabilité a permis de renforcer la compréhension des risques de catastrophe dans toutes leurs dimensions: caractéristiques des aléas, vulnérabilité, capacités et exposition des personnes et des biens

## Souss Massa: Plan d'action d'adaptation prioritaire



La R&D, notamment la recherche appliquée constitue un levier important pour accompagner la mise en œuvre du plan territorial de changement climatique à travers des projets innovants pour faire de Souss Massa une région plus sobre en carbone. Ce volet pourra se faire en partenariat avec plusieurs organismes (universités, instituts, écoles, ...) par le lancement d'appel à projet visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles. La Région pourra soutenir la recherche appliquée au travers d'un programme sur les dix prochaines années, jusqu'en 2030.

la construction du barrage Imin Tlil sur l'Oued Aouerga, d'un montant de 350 millions de DH.

Pour la composante «Adaptation», 36 projets ont été identifiés pour 507 millions de DH. Sans surprise, une dizaine est liée aux ressources en eau pour combattre le stress hydrique. Le reste est réparti entre l'industrie (12,81%), l'agriculture (8,77%), le littoral et

pêche (8,77%), l'habitat (8,38%), les forêts et la biodiversité (6,42%), le tourisme (6,23%), les projets transversaux (3,78%) et la santé (1,68%). Ces projets concernent les études techniques et d'ingénierie, les actions à caractère institutionnel, législatif et financier, le renforcement des capacités, la recherche & développement ainsi que la communication et sensibilisation.

Le plan territorial de lutte contre le réchauffement climatique de la région vise également à instaurer un système régional d'inventaire des gaz à effet de serre calé sur le système national en la matière en respectant les lignes directrices du Groupe d'experts intergouvernemental de l'évolution du climat (GIEC). Les gaz pris en compte sont le dioxyde de carbone (CO2), le protoxyde

# servira de laboratoire

d'Azote (N<sub>2</sub>O) et le méthane (CH<sub>4</sub>). La région en émet annuellement 4146,5 Gg ainsi que d'autres gaz à effet de serre indirecte, soit 1,57 tonne eqCO<sub>2</sub>/habitant. Cet ensemble représente 6,68% des émissions nationales. Comme au niveau national, l'énergie est le premier émetteur (44%) suivi de l'agriculture (33%), les procédés industriels et construction (17%) ainsi que les déchets 6%.

Le Maroc a pour objectif la réduction de 17 % de ses émissions de GES en 2030 comparé à un scénario de statu quo, 25 % additionnels pour le scénario dit conditionnel. Ce dernier nécessitera un investissement global estimé à 50 milliards de dollars entre 2015 et 2030 (contre 10 milliards pour le scénario non conditionnel), dont 24 milliards dépendront de l'accès aux sources de financement internationales, notamment dans le cadre des nouveaux mécanismes de la finance climat dont le Fonds Vert pour

le Climat. L'objectif global de réduction (cumulant les engagements conditionnels et inconditionnels) serait alors porté à 42 %.

Selon le rapport 2017 de la Banque mondiale, le coût de la dégradation de l'environnement a été évalué à près de 32,5 milliards de DH, soit 3,52 % du PIB. Par ailleurs, les dégâts causés par les émissions de gaz à effet de serre sont

estimés à 1,62% du PIB. Parmi les coûts nationaux, la pollution de l'eau (1,26% du PIB) constitue le premier vecteur de dégradation de l'environnement, suivie par la pollution de l'air (1,05% du PIB). La détérioration des sols entraîne également des coûts considérables (0,54% du PIB), notamment en raison de l'érosion des terres cultivées et du défrichement et la désertification des terres de par-

cours. Les déchets représentent un coût relativement important (0,4% du PIB). Les dégâts induits par la dégradation des zones côtières (0,27% du PIB) sont largement sous-estimés. S'y ajoute le faible coût de la déforestation et des incendies de forêts (0,004%) attestant des efforts déployés par le gouvernement en vue de protéger les forêts, précise la BM. □

Nadia DREF

## Les objectifs du plan national

**E**N ligne avec la régionalisation avancée, le plan climat national a identifié une série de mesures, dont certaines ont été déjà intégrées dans des plans climat territoriaux. Il s'agit d'instaurer les impératifs de gestion intégrée du changement climatique dans les processus de planification et de définir un cadre spatial d'exercice multisectoriel en accord avec les principes de développement durable et la vision du pays. Plusieurs objectifs stratégiques ont été retenus par le plan national:

- Atteindre 52% de la puissance électrique installée à partir de sources renouvelables à l'horizon 2030;
- Réduire la consommation énergétique finale de 15 % à l'horizon 2030;
- Réduire de façon importante les subventions publiques aux combustibles fossiles;
- Augmenter le volume de mobilisation des ressources en eau;
- Soutenir le taux de reboisement et de reforestation ;
- Optimiser les techniques d'irrigation ;
- Augmenter le taux de valorisation des déchets solides et liquides;
- Renforcer les programmes de renouvellement des véhicules;
- Assurer l'installation des équipements économes et performants au niveau des bâtiments;
- Veiller à la mise en place et à l'efficacité du programme national de bio-surveillance. □